

HARCELEMENT SEXUEL, LA FAC SE REBELLE

Une pétition circule dans les universités contre l'omerta.

S'il y a un milieu professionnel épargné par le harcèlement sexuel, c'est bien l'université. La preuve: aucun procès, et jusqu'à présent aucune plainte répertoriée par les associations de soutien aux victimes. Contrairement aux Etats-Unis ou au Canada, dont les principales universités sont dotées d'un «bureau d'intervention en harcèlement sexuel», et de règlements régissant les relations entre professeurs et étudiants, il y aurait en France «une harmonie entre les sexes» qui protégerait et du puritanisme, et des abus de pouvoir.

La pétition «contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur» que vient de lancer un groupe de doctorants (étudiants en thèse) fait donc l'effet d'un pavé dans une mer de silences (1). En quelques jours, elle a recueilli plusieurs centaines de signatures. «Connaisant l'ampleur du problème mais aussi l'ampleur du déni, nous avons été surpris du large soutien de la communauté des professeurs et des chercheurs, parmi les plus éminents», disent les instigateurs de la pétition.

Se taire. Tous et toutes s'inclinent devant la témérité de ces jeunes gens, filles mais aussi garçons, qui prennent le risque de se voir fermer les portes d'institutions où l'on entre par cooptation ou recommandation. «Je les trouve très courageux de rompre l'omerta, les soutient Janine Mossuz Lavau, sociologue, directrice de recherche (CNRS-Sciences-Po), signataire. J'ai eu à connaître trois cas précis, et on ne sait pas quoi faire. Soit se taire, soit un procès au pé-

«L'université n'est pas un monde

nal, on manque de recours internes. Et à force de se taire, on finit par caution-

enchanté: les rapports de pouvoir se mêlent aux relations intellectuelles.»
Eric Fassin, sociologue

ner.» Une autre signataire rapporte son impuissance face aux déboires d'une de ses anciennes étudiantes, poursuivie par son directeur de thèse: «Elle n'osait plus le rencontrer et était en train d'abandonner sa thèse. Je lui ai déconseillé de parler, elle est très mignonne, ça lui serait retombé dessus. Je l'ai encouragée à partir pour les Etats-Unis.»

Constitué en collectif sous le nom de «Clasches» (Collectif de lutte antisexiste et contre le harcèlement dans l'enseignement supérieur), ces doctorants comptent parmi leurs proches des gens qui ont connu ce genre de problèmes. «Souvent, ils n'avaient même pas conscience d'être des victimes. Quand ils parlaient, ils se retrouvaient au cœur de rumeurs assassines, et systématiquement on leur conseillait d'aller chez le psychologue.» Selon eux, le tabou est si fort que la plupart des victimes ignorent jusqu'à l'existence de la loi de 1992 punissant les actes de harcèlement sexuel. Pour Eric Fassin, sociologue (Ecole normale supérieure), ce mouvement inattendu est à inscrire dans une lente évolution françai-

se, qui va du vote de cette loi jusqu'à celle sur la parité en passant par la conscience des inégalités sur le marché du travail. «L'université n'est pas un monde enchanté: les rapports de pouvoir se mêlent aux relations intellectuelles ce qui les rend d'autant plus difficiles à penser», dit-il. Les doctorants, en voie de professionnalisation, sont souvent tributaires de leurs professeurs pour le financement de leurs travaux mais

surtout pour tous les coups de pouce indispensables: publication d'un article, intégration dans une équipe de recherche,

recrutement à la fac ou au CNRS. «La pire illustration de cette dépendance, expliquent les membres de Clasches, c'est qu'il est presque impossible de changer de directeur de thèse. Si ça se passe mal avec lui, ce n'est pas la peine d'aller en chercher un autre, il ne voudra pas se fâcher avec son collègue.»

Porte ouverte. Aux Etats-Unis, le débat a fait rage et il a abouti, selon Eric Fassin, «à une discussion salutaire autour des règles du jeu». Un professeur qui reçoit une étudiante évitera souvent de fermer la porte. «Cette prudence sur la forme, parfois exces-

sive, reflète une vigilance qui, sur le fond, n'a rien de superflu.» Certaines universités ont voulu interdire toute relation sexuelle entre étudiants et professeurs, estimant que la relation de pouvoir ne garantissait jamais un consentement libre. «Cette solution radicale a été très critiquée aux Etats-Unis mêmes. Les universités lui préfèrent une règle moins contraignante, qui oblige l'enseignant(e) en cas de liaison, à renoncer à la tutelle exercée sur l'étudiant(e).»

Clasches n'entend pas dénoncer les professeurs qui proposent à leurs étudiant(e)s de discuter autour d'un verre d'une lettre de recommandation. Le collectif demande que l'enseignement supérieur mette en place des règlements et des commissions disciplinaires incluant une représentation étudiante. La pétition, qui sera déposée au ministère de la Recherche, a pour première ambition de «sensibiliser» ●

BLANDINE GROSJEAN

(1) <http://clasches.multimania.com>

«Le fait d'hommes irréprochables»

Définition du harcèlement dans l'enseignement supérieur par les membres du collectif Clashes:
«Le harcèlement s'inscrit toujours dans une relation de pouvoir. Celui qui est en position dominante peut demander ou proposer différentes contreparties à caractère sexuel en échange d'une meilleure note, d'une promotion, d'une lettre de recommandation, d'une publication, d'un financement, etc. Souvent la proposition est implicite, de l'ordre du quiproquo. C'est au moment où vous avez besoin d'un appui que le professeur vous invite à venir boire un verre chez lui.

Le refus peut entraîner des sanctions importantes: exclusion de l'équipe de travail, de l'institution, rupture de contrat, non-renouvellement d'un financement, abandon d'un suivi pédagogique. Les situations de harcèlement sont souvent le fait d'hommes qui jouissent de positions confortables, et parfois même intellectuellement et idéologiquement irréprochables. Bien souvent, les agresseurs ne se pensent pas comme coupables d'un fait répréhensible par la loi et les collègues ne se rendent pas compte de leur complicité tacite. L'analyse courante de ces pratiques tend à interpréter le harcèlement comme une relation privée qui aurait mal tourné. Les femmes ont un seuil de tolérance élevé, elles se disent que c'est le tribut à payer pour réussir. Elles pensent, à raison, qu'on leur reprochera de faire beaucoup de bruit pour un problème considéré comme mineur.»